

Dans le champ politique, mais non partisan

L'université d'été d'Attac, à laquelle une trentaine d'adhérents d'Attac Pays d'Aix ont participé à Arles du 22 au 26 septembre, a révélé la nécessité pour Attac d'élargir le champ de ses interventions face au capitalisme libéral qui attaque tous les secteurs de la vie sociale, économique et culturelle. Ainsi un certain nombre de thèmes émergent parce qu'Attac est pressée par les militants (sur le nucléaire et la politique de l'énergie) ou par l'actualité politique (retraites au printemps, culture, santé et sécurité sociale pour cette rentrée), de prendre position, ou parce que des militants travaillent sur des thèmes sensibles (l'eau, la grande distribution...). Tout cela participe de la richesse d'Attac et de la place qu'elle prend dans le champ politique et social.

Mais l'élargissement du champ d'intervention ne peut se faire au détriment du lien entre éducation populaire et action, et du fonctionnement démocratique. Le travail d'Attac s'inscrit dans la durée et la réflexion critique et cohérente. Tout cela a été réaffirmé, la diversité des interventions et des débats l'a confirmé. J'adopterais volontiers la formule de Michèle Dessenne secrétaire générale d'Attac France : Attac est pleinement inscrite dans le champ politique mais totalement en dehors du champ partisan.

Le fil conducteur de cette rentrée nous est fourni par l'enchaînement des événements du printemps et de l'été (les mobilisations anti G8, les mouvements sociaux, l'action des intermittents du spectacle et à Aix l'annulation du festival d'Art Lyrique et de « danse à Aix », le rassemblement du Larzac) et les échéances de l'automne (conférence de l'OMC à Cancun, 10-14 septembre, Forum social européen,

12-15 novembre et AG 2003 d'Attac, le 29 novembre).

Attac Pay d'Aix a été présent pendant tout l'été dans ses points de rendez-vous habituels (marché du Jas de Bouffan, marché du centre) mais aussi lors du festival de musique Zic Zac au Jas de Bouffan. Un fort courant d'adhésions nouvelles s'est manifesté cet été, renforçant ainsi nos « troupes » – que nous appelons à renouveler leur adhésion sans tarder. Notre nombre et notre progression sont un indicateur pour nous et nos adversaires. D'autant que les luttes sociales sont au rendez-vous, notamment sur les fronts de la santé et de la sécurité sociale. Nous avons pu mesurer lors d'une réunion organisée par Attac au Jas de Bouffan en juin, le niveau déjà atteint, de mise en pièce du système hospitalier, l'exaspération des personnels de santé et, cet été, le cynisme avec lequel le gouvernement est capable de se comporter.

D'ores et déjà des mobilisations sont prévues en liaison avec le réseau associatif local : le 6 septembre à Marseille pour peser sur les positions du gouvernement et de l'UE lors de la conférence de l'OMC à Cancun et le 11 septembre à Aix à l'occasion des 30 ans de la chute du gouvernement de Salvador Allende au Chili, qui allait devenir sous la dictature de Pinochet, le laboratoire du libéralisme. Le prochain Café Citoyen, le 18 septembre, sera l'occasion de débattre et de nous organiser pour qu'Attac joue pleinement son rôle de « grain de sable » dans la mécanique de plus en plus contestée de la mondialisation libérale et de son application par le gouvernement Raffarin.

Bernard Lagune

Nos RENDEZ-VOUS

samedi 6 septembre
**Manifestation
contre l'OMC
et le sommet de Cancun**

Marseille
Porte d'Aix à 15 h

☛ p. 4

jeudi 11 septembre
Soirée Chili :
**«11 septembre, 30 ans
après : De la dictature
à la mondialisation
libérale»**
de 19 h à 22 h 30
Cité du Livre - La Méjane

☛ p. 2

jeudi 18 septembre
café attac citoyen
**Ouvrons ensemble
les chantiers
de la rentrée !**
18 h 30, Maison
des associations
Le Ligoures

☛ p. 2

jeudi 9 octobre
café attac citoyen
**La délinquance
financière**
18 h 30, Le Ligoures

☛ p. 2

AGENDA

- **samedi 6 septembre** : **Manifestation contre l'OMC et le sommet de Cancun, Marseille Porte d'Aix à 15 h.**
- **jeudi 11 septembre** : **Soirée Chili : «11 septembre, 30 ans après : De la dictature chilienne à la mondialisation libérale»** de 19 h à 22h30, Cité du Livre - La Méjane, amphithéâtre de la Verrière, organisée par le comité Chili, Attac et d'autres organisations. (Voir ci-contre).
- **dimanche 14 septembre** : **Journée des associations «ASSOGORA», de 10h à 18h, cours Mirabeau, Aix.** Avec un stand d'Attac, bien sûr.
- **jeudi 18 septembre** : **Café citoyen : «Les chantiers de la rentrée»**; 18 h 30, Maison des associations, Le Ligoures, place Romée-de-Villeneuve (près du Pasino), t. 04 42 17 97 00. (Voir ci-contre).
- **samedi 27 septembre** : **action de rue : «L'arbre aux services publics»,** devant l'institut d'Etudes Politiques, rue Gaston de Saporta, à 11 h 30. (Voir ci-contre).
- **jeudi 9 octobre** : **Café citoyen : «La délinquance financière»**; 18 h 30, Maison des associations, Le Ligoures, place Romée-de-Villeneuve (près du Pasino), t. 04 42 17 97 00. (Voir ci-contre).
- **mercredi 15 octobre** : **Réunion d'accueil des nouveaux adhérents,** salle B, maison des associations rue Emile Tavan, à 20 h.
- **vendredi 24 octobre** : **«Contre l'exhubérance des marchés financiers : de la taxe Tobin aux taxes globales»** par Bruno Jetin, membre du conseil scientifique d'Attac, maître de conférence à Paris XIII, faculté de Lettres, à 20h.
- **mercredi 12 - samedi 15 novembre** : **Forum Social Européen** à Saint Denis ; transport collectif prévu : nous contacter.

Café citoyen du 18 septembre **Ouvrons ensemble les chantiers de la rentrée !**

Le Café citoyen de septembre sera consacré aux chantiers de la rentrée. Après les événements sociaux et altermondialistes du printemps et de l'été derniers et avant une rentrée « brûlante », il nous faut prendre, ensemble, le temps de l'analyse afin de mieux « comprendre pour agir ».

L'université d'été d'Attac aura été pour certains d'entre nous le lieu et le moment privilégiés de cette réflexion. Il nous faut maintenant associer le

reste du comité local au choix des chantiers sur lesquels nous allons nous engager : dans quels domaines allons-nous devoir nous former pour ensuite mieux lutter ? Tout en sachant que c'est quelquefois grâce à l'action que nous nous serons formés ! La santé, l'eau, l'Europe, ... et tant d'autres chantiers qui nous obligent à établir des priorités, décider des moyens : groupes de travail, conférences, cafés citoyens, travail en réseau avec d'autres organisations, syndicales, associatives ou autres, actions symboliques, ...

• **18 h 30, Maison des associations, Le Ligoures, place Romée-de-Villeneuve (près du Pasino), tél. 04 42 17 97 00**

Café citoyen du 9 octobre **La délinquance financière**

Cette gangrène de la société pénalise le budget de l'État (le montant de la fraude fiscale est estimé à 20 milliards d'euros chaque année en France) et donc le fonctionnement des services publics.

Mais elle n'est toujours pas une lutte prioritaire pour nos gouvernants tant en France (protection des tricheurs par la loi Perben), dans l'Union européenne (impunité votée pour les auteurs de blanchiment en Italie, et en Allemagne), que dans le monde (impunité des commanditaires du Prestige).

Ce Café citoyen s'appliquera à démontrer les mécanismes de cette délinquance et proposera en même temps des initiatives de résistance.

L'Arbre
aux Service publics

Comme en 2002 (photo), un acte symbolique, serein et esthétique, témoignera avec force de notre volonté de préserver les Services publics.

Venez nombreux sous l'heureux arbre élu, place de l'Université (devant l'IEP), le 27 septembre à 11h30.



GROUPES DE TRAVAIL

• **AGCS, OMC, Services Publics** - Mercredi 10 septembre, 19 h 30, Bar de la Madeleine, Place des Prêcheurs, Aix Contact : amalary@aol.com (04 42 95 10 84)

• **DETTE des Pays du Tiers-Monde** - Lundi 8 septembre, 19 h, chez R.Lagune, 190 Chemin des Lauves, Aix (04 42 96 66 46) rlagune@aol.com

• **ENVIRONNEMENT** - Mercredi 24 septembre, 19h 30, Salon de thé, Route de Samarkande 10 Rue Campra Aix. (04 42 27 97 94), anne-marie. quetglas@cp.finances.gouv.fr

• **«CIGALES»** - Mercredi 3 septembre, 19 h 30, Salle B, Maison des Associations, rue Tavan, Aix Contact : E. Hussy (04 42 92 67 15), airmelles@nnx.com

• **CAMPUS** : Thomas (06 07 30 50 47)

11 septembre, 30 ans après **De la dictature chilienne à la mondialisation libérale**

Soirée-débat à la Cité du Livre - La Méjane Amphithéâtre de la Verrière, jeudi 11 septembre, 19 h.

Comme contre la guerre en Irak et les occupations militaires, c'est dans l'unité que le mouvement associatif aixois a choisi de commémorer le renversement du gouvernement démocratique chilien par un coup d'État militaire.

Cette initiative citoyenne et culturelle montrera la filiation entre la dictature du général Pinochet et les différentes offensives libérales qu'ont subi, depuis ce jour sinistre, les peuples du monde. Cette soirée témoignera de la résistance et de la solidarité internationale, notamment à Aix où de nombreux réfugiés politiques

chiliens ont été accueillis.

Attac Pays d'Aix s'est naturellement engagé dans l'action et invite ses adhérents à y participer et à en assurer le succès.

Programme :

- **19h** Accueil des participants
Vidéo sur le coup d'État du 11 septembre 1973.

- **19h 30** Présentation de la soirée
Intervention du Comité Chili-Amérique Latine

- **20h** Intervention de Raymond Jean.

- **20h30** *L'éducation au péril du libéralisme, l'exemple chilien.* (Pablo Berchenko, professeur à l'université d'Aix en Provence).

Le Chili de Pinochet, laboratoire du libéralisme global. (Arturo Palma, consultant « Artisans du Monde »).

Débat.

- **22h** Lectures de textes de Pablo Neruda, Antonio Skármeta. (Jean-Claude Nieto, acteur).

- **22h 15** Autour d'un verre: spécialités chiliennes.

Après le Conseil général Aix et le Pays d'Aix adoptent une motion contre l'AGCS

La dernière *Lettre aux adhérents* annonçait non sans satisfaction que le Conseil général des Bouches-du-Rhône s'est déclaré en juin « zone non AGCS ». En juillet, c'était au tour du Conseil de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix, (CAPA), puis du conseil municipal d'Aix, de voter une motion contre l'AGCS (voir ci-dessous).

Certes ces deux motions ne vont pas aussi loin que celle du Conseil général ou que celles qui avaient été proposées par les élus de l'opposition, mais nous devons quand même nous réjouir de ces votes.

En effet, tout d'abord, ces motions mettent en évidence le souci d'une plus grande information, demandent un débat national sur le sujet impliquant les élus et les populations. Enfin, elle traduisent la volonté des élus de conserver leurs prérogatives en matière de services publics.

Par ailleurs le vote de la CAPA nous ouvre des perspectives. L'assemblée a

massivement voté le texte et nous pouvons donc espérer que plusieurs des 34 communes qui composent la CAPA adopteront dans les semaines qui viennent, elles aussi, des motions contre l'AGCS. Nous devons donc poursuivre notre travail d'information et de formation des élus.

Texte des motions adoptées en CAPA et à Aix (ce sont les mêmes) :

« Le Conseil de la Communauté du Pays d'Aix, réuni en sa séance publique du 25 juillet 2003, (Le Conseil municipal d'Aix, réuni en sa séance publique du 28 juillet 2003) inquiet de la nature et de l'ampleur des conséquences des négociations en cours dans le cadre de "l'accord général sur le commerce des services (AGCS) :
- demande une information régulière aux pouvoirs publics afin d'assurer la meilleure connaissance possible de l'état des négociations de l'AGCS ;

Cependant il nous faudra désormais réaliser un suivi des politiques menées au niveau du département, de l'agglomération et des municipalités afin de nous assurer que nos élus mettent bien en conformité leurs votes et leurs actes.

Si vous souhaitez travailler avec nous sur tous

ces sujets, vous pouvez nous rejoindre dans le groupe AGCS/OMC/Services publics. Notre prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 septembre à 19 h. 30 au café de la Madeleine (en face du Palais de justice).

Anne Marie Alary et Michelle Fourny

- précise qu'il revient au Parlement français de s'exprimer sur le périmètre du domaine public et rejette, a priori, toute obligation qui serait décidée dans le cadre de cet accord mondial de privatiser les services publics français ;

- demande que soit fait le point sur les négociations au cours d'un débat national sur l'AGCS impliquant la pleine participation des collectivités territoriales et des populations,

- demande que les élus locaux soient consultés sur l'application de l'AGCS. »

OGM : vers la levée du moratoire européen ?

La décision de levée du moratoire européen sur les OGM pourrait être prise dès cet automne, lors de l'ouverture de la session parlementaire européenne. En effet, le parlement a voté l'obligation d'étiquetage des produits dont la proportion d'OGM dépasse 0.9 % ; de ce fait, la commission ne voit plus l'intérêt de maintenir le moratoire.

De plus, le commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler, mène un double combat pro-OGM : d'une part, il a décidé de déférer devant la Cour européenne de justice les onze pays de l'Union européenne, dont la France, qui n'ont pas encore fait adopter par leur législation nationale la directive européenne relative à la dissémination volontaire des OGM dans l'environnement. D'autre part, face à l'ampleur de la campagne

pour des « zones sans OGM » en Italie, Autriche, Allemagne, Belgique et France, il réaffirme son refus des dites zones. Or, le protocole de Carthagène traitant de la prévention des risques biotechnologiques, signé par l'Union européenne et la France entrera en vigueur le 11 septembre 2003, soit 90 jours après sa ratification par un 50^e État.

Cet accord est fondamental dans le droit international de l'environnement car il reconnaît pour la première fois le principe de précaution (règle de décision politique, en l'absence de certitudes scientifiquement établies limitant, encadrant ou empêchant certaines actions potentiellement dangereuses, sans attendre que leur danger éventuel soit scientifiquement établi de façon certaine).

Théoriquement, ce protocole offre

le droit, pour un état, de refuser l'importation d'OGM en cas de doute sur leur innocuité. Il reconnaît que les OGM sont porteurs de risques spécifiques et fixe les conditions dans lesquelles doivent s'effectuer les mouvements transfrontières d'OGM. Mais il semblerait que ce protocole ne soit pas opposable aux règles de l'OMC.

Face au silence des pouvoirs publics français, le caractère médiatique des actions d'arrachage de José Bové a attiré l'attention du grand public ; il faut maintenant aller plus loin pour maintenir le moratoire et imposer un débat public sur les véritables enjeux des OGM. Attac a déjà commencé une série d'actions telles que les arrêtés « anti-OGM » des maires, la commission OGM d'Attac est en train de finaliser des documents d'information (un 4 pages, 2 dépliants) dont la diffusion sera la plus large possible grâce aux comités locaux. En complément, nous travaillons à d'autres moyens d'information auprès du public.

Le groupe environnement

L'OMC à Cancun : la concurrence contre la solidarité

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) se réunit à Cancun, au Mexique, du 10 au 14 septembre. Les ministres du commerce des 146 États membres de l'OMC vont se rassembler pour préparer la phase finale du « cycle du développement », lancé à Doha en 2001, dont les négociations doivent se conclure le 31 décembre 2004. L'enjeu est très important pour les partisans de la marchandisation de la planète, en tête desquels, contrairement à ses intentions proclamées, l'Union européenne.

Ce sera l'occasion de tenter de forcer les pays du Sud à inscrire quatre nouveaux sujets dans les négociations : de nouveaux accords généraux portant sur les investissements en matière de services, agriculture et fabrication de biens matériels, sur la transparence des marchés publics, sur les politiques de la concurrence, et sur la facilitation des

échanges. Tout cela afin de codifier le néolibéralisme.

Si l'AGCS, destiné à ouvrir les « marchés » nationaux des activités de service à la concurrence internationale, figure au programme de cette conférence, il n'y occupe cependant qu'une place secondaire. Des décisions doivent aussi être prises dans plusieurs autres domaines :

- la libéralisation internationale du commerce agricole avec un accord sur la réduction des subventions qui entraînent des distorsions dans la concurrence,
- l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC), accord qui a empêché des millions d'habitants des pays pauvres d'accéder aux médicaments vitaux,
- les règles de l'OMC et la réforme de l'Organe de règlement des différends,
- le commerce et l'environnement : les accords de l'OMC auront-ils prééminence

sur les accords environnementaux internationaux ?

- la prise en compte des spécificités des pays en voie de développement en vue d'un traitement différencié.

En fait sur toutes ces questions les pays en voie de développement risquent d'être, une fois de plus, les dupes des pays riches.

La poursuite de ce cycle doit accroître le droit des entreprises transnationales au détriment des salariés, des paysans, des droits sociaux, de la démocratie, des services publics, de la culture et de l'environnement, qui seront soumis aux lois du commerce de l'OMC. En bref, c'est la prééminence de la concurrence sur la solidarité et l'intérêt général.

Nous manifesterons donc le samedi 6 septembre à 15 h., Porte d'Aix à Marseille, afin que notre gouvernement et l'Union européenne obtiennent :

- une suspension des négociations AGCS et des négociations agricoles,
- une évaluation des conséquences de la politique de l'OMC depuis son entrée en vigueur en 1995 avec pleine participation des citoyens, élus, associations et syndicats,
- l'abandon de tout projet visant à étendre les pouvoirs de l'OMC.

Anne-Marie Alary et Michelle Fourny

IL EST DIFFICILE de décrire le rassemblement au Larzac les 9, 10, et 11 août, car la force de cette manifestation est faite d'émotions et impressions. Bien sûr il y a le nombre : là où on attendait 50 à 100 000 personnes c'est au moins deux fois plus qui ont partagé ces 3 journées sous un soleil de plomb. À perte de vue, les collines broussailleuses du Larzac couvertes de milliers de tentes multicolores. Au centre, le village et ses chapiteaux, ses stands, ses marchés, ses quartiers thématiques (forums, tipis pour les enfants, cinémas, buvettes, associations, expos, scènes de concerts, sanitaires, etc.).

Une foule hétéroclite et bigarrée, de tous âges, mais en moyenne assez jeune, venue en masse pour manifester dans la bonne humeur sa volonté de résister à l'idéologie libérale (et à la chaleur). Le Larzac des années 70 était avant tout un mouvement rural et paysan. En 2003, c'est presque toute la société qui était représentée : agriculteurs, artistes, artisans, enseignants, étudiants, militants divers, chômeurs, jeunes, vieux, hommes, femmes et « indiens »...

On retiendra en particulier l'image des forums archi-combles aux noms déjà historiques : Seattle, Porto Alegre, Cancun, Nice, ... Mais aussi le « Carrefour des choix de société » et le ballon à l'hélium portant un message anti-OMC, de notre artiste aixois Gilles Meuriot, souvent photographié pour la presse. Les gens entassés à l'ombre de « l'arbre à palabres », les scènes de la vie quotidien-

Larzac 2003 : premier Forum social français ?

ne de ce camping géant, les discussions en faisant la queue pour un repas bio, ou palestinien, ou guadeloupéen, ou pour un fromage du Larzac, un public hilare assis dans la poussière rouge pour suivre une pièce de théâtre de rue, la tête des gens sortant des sanitaires très sollicités, un défilé de vélos aux formes étranges, une « armée » de tortues multicolores fabriquée avec de vieux casques militaires...

La principale difficulté est venue du succès. Dès le deuxième jour, à 16h30, l'accès au site a été interdit par la gendarmerie (quel aurait été sinon, le nombre total ?). Le samedi midi, il n'y avait plus d'eau en bouteilles et les camions citernes ont été vite vidés par ceux qui avaient dû patienter une heure pour « faire le

plein ». Mis à part l'anecdotique démontage du petit stand du PS (remonté ensuite avec l'aide d'organisateur), avec une telle foule, ce fut une prouesse qu'il n'y eut aucun incident. Le dimanche après-midi, le site impeccablement nettoyé était redevenu le domaine des brebis – convoité par les *raveurs*, ce qui est une autre histoire...

Propreté, civisme, bonne humeur, curiosité, débats : il s'agissait bien d'un rassemblement militant. Malgré la taille des chapiteaux pour les forums, nombreux sont ceux qui ont dû les suivre pendant des heures sous le soleil. Les forums, projections et stands divers n'ont pas eu moins de succès que les pièces de théâtre et concerts. Cette diversité montrait bien d'ailleurs qu'un pas a été franchi dans le mouvement altermondialiste en France. En effet, à côté des stands géants d'Attac, de la Confédération paysanne et du syndicat Solidaires, se côtoyaient de nombreuses associations (Greenpeace, Ras-L'Front, AC !, Kurdes, Palestiniens,...) syndicats et travailleurs en lutte (CGT, archéologues, culture ...), partis (Alternatifs, PS, Verts ...) et même entreprises comme la Nef. Larzac 2003 pourrait donc être comparé à un Porto Alegre à la française, un forum social national, riche de sa diversité (malgré la focalisation de certains médias sur la personnalité de José Bové) de liens nouveaux, de pistes d'actions, de propositions alternatives.

Alors pourquoi pas un Larzac 2004 ?

Laurent Kriger